

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	17 (1946)
Heft:	9
 Artikel:	En marge d'un centenaire : Bienne, demain
Autor:	Fell, René
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825561

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A.D.I.J.: M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A.D.I.J. et Administr. du Bulletin: M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A.D.I.J.: M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 5.—, le numéro : 75 ct. — **Publicité:** S'adresser au Secrétariat de l'A.D.I.J. à Delémont. **Editeur :** Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont. Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

EN MARGE D'UN CENTENAIRE

Bienne, demain

Si j'ai sollicité de l'A.D.I.J. l'honneur de publier cet essai dans les « Intérêts du Jura », c'est avec une intention bien précise : celle de poser le problème Bienne-Jura.

Historiquement, Bienne a fait partie de l'Evêché de Bâle et elle a le droit de se prétendre jurassienne. Mais, on aurait tort de le cacher, les Suisses allemands de Bienne — c'est-à-dire la majorité — tournent leur regard vers l'Ancien canton et ne revendent pas ce lien de parenté. Les Jurassiens, eux, voient un peu en celle qu'on nomme parfois la Ville de l'avenir, une rivale, et ils n'enveloppent guère Bienne dans le Jura bernois que lorsqu'ils y trouvent un intérêt immédiat.

Je ne veux pas affirmer que la fraîcheur à laquelle les Biennois se heurtent parfois dans le Jura n'est pas sans fondement. Bienne et La Chaux-de-Fonds ont drainé, pendant un siècle, une partie des forces vives des localités jurassiennes. La richesse, les progrès dont s'enorgueillissent ces deux cités « tentaculaires », c'est un peu au Jura qu'elles les doivent. La dépopulation de l'un et le développement des autres sont peut-être liés étroitement. Et les Jurassiens ont des raisons de regarder du côté de Bienne avec un peu d'inquiétude.

On comprendra que, Biennois et Jurassien tout à la fois, je puisse désirer, avec ardeur, que le Jura et Bienne prennent conscience des questions qu'ils auraient un intérêt vital à résoudre en commun.

R. F.

Il y a cent ans, au début de 1846, Bienné, où l'on dénombrait un peu plus de 3000 habitants, comptait un pierriste, deux plan-teurs d'échappements, trois horlogers.

Pendant cinq siècles, la ville avait grandi très sagement. On était vigneron et artisan tout à la fois, ni pauvre ni riche, s'il en faut croire les demeures séculaires de la vieille ville.

Vers 1840, l'heure du destin a-t-elle sonné ? Un nouveau venu, émigré politique allemand, s'étonne que cette cité du centre du pays, sise à l'intersection de grandes routes, à la sortie des gorges du Jura, en face d'une plaine où ne se dresse nul obstacle naturel, n'ait pas encore pris conscience des possibilités multiples qui s'offrent à elle. Son idée l'emporte : il faut attirer les horlogers jurassiens en leur accordant des avantages fiscaux. Il faut faire de Bienné une ville industrielle.

Dès lors, l'aventure commence.

6400 habitants en 1865 et près de 1000 horlogers. 8000 habitants en 1870, 11,700 en 1880, 15,500, huit ans plus tard, 22,000 en 1900.

Et nous voilà en 1946, avec 45,000 habitants. Bienné a avalé trois villages. Eviard est une succursale. Nidau se voit entraînée dans le tourbillon. Et tout autour de la ville, c'est une couronne de localités prospères. La ville, bruyante, vivante, marche vers l'avenir. Les villas ont pris d'assaut les hauteurs où, jadis, mûris-sait le raisin ; les fabriques ont dressé leurs murs dans la plaine. L'espace est loin de manquer : il s'offre, comme il y a cent ans.

Bienné n'est pas seulement un centre économique, un carrefour routier et ferroviaire. C'est aussi une cité qui a la chance d'être heureusement posée dans une contrée agréable. Le climat y est tempéré. Le lac — qui n'entrave nullement le développement de la cité, comme c'est le cas dans d'autres villes — s'étend à l'ouest. Lac aux rives charmantes, aux paysages romantiques, il offre de multiples joies aux pêcheurs, aux baigneurs, aux amateurs de canotage. Pour ceux qui aiment les grandes forêts, les randonnées à travers monts et vaux, Bienné a les chaînes du Jura. Aux amateurs de cyclo-tourisme, la plaine, qui va de Zurich à Berne et à Genève, est on ne peut plus propice. Ajoutons à cela les funiculaires, les bateaux, des chemins de fer vicinaux et des autobus qui desservent toute la région.

En plus de ces avantages économiques et géographiques, un autre, d'un ordre particulier : le bilinguisme. Suisses alémaniques et Romands vivent côté à côté. Les uns apportent à la cité leur sérieux, leur esprit de méthode, leur goût pour l'organisation, leur obstination dans l'effort, les autres leur vivacité, leur ingéniosité, leur esprit d'entreprise, leur don d'improvisation. Cette rencontre de deux races, de deux cultures, de deux mentalités agit comme un stimulant. C'est une Suisse réduite et de nombreux citoyens voient dans cette confrontation des deux langues principales du pays un avantage pour leurs enfants et pour leurs affaires.

L'esprit de Bienne, enfin, n'est pas sans exercer un attrait sur les jeunes commerçants, les jeunes industriels, les jeunes ouvriers qui débarquent dans la cité.

La ville a poussé rapidement. Vers 1870 surtout, des rues entières ont surgi en quelques mois. A certaines périodes de sa croissance, Bienne a grandi si vertigineusement que ses anciens bourgeois, ses petits patriciens n'ont pas eu le temps d'assimiler les nouveaux venus et ont été balayés par la vague déferlante. Le Biannois 1946 n'a pas de passé, nulle tradition. Il ne sait pas ce que signifie aristocratie, vieille bourgeoisie. Il est ouvrier, employé, artisan, commerçant ou fabricant. L'ouvrier, d'ailleurs, est un petit bourgeois, le patron, neuf fois sur dix, un self made man. Aucune paroi étanche n'existe entre les classes. A l'école, c'est l'intelligence qui prime. Le Biannois va dans la vie sans autre préjugé social que celui de l'argent, avec cette conviction que seuls comptent, le mérite personnel et la fortune.

L'activité donne à cette cité un rythme sain, joyeux. Il est des villes plus belles que Bienne, il en est qui ont plus de charme et de grâce. Mais la Ville de l'avenir a pour elle sa débordante vitalité. Nul n'y dort ; on s'y sent vivre. Nul ne s'y agite : on y agit. Nul n'y vit replié sur lui-même, nul n'y rêve : on s'y sent entraîné par l'action.

Si les hommes y font de la politique — ils en font tout juste ce qu'il faut, même trop peu — ils n'y font jamais de politicailerie. On n'a pas le temps de calomnier. Les intrigues y sont rares, les cabales n'aboutissent pas. Les avocats plaident sans chercher chicane. L'organisation d'une grande fête y est presque une corvée, parce que les hommes n'ont nulle envie de sacrifier toutes leurs soirées à des comités d'organisation. Les femmes n'y vivent pas de thés ni de potins : elles seconcent leur mari. Et quand un scandale éclate, on en parle un jour, deux jours, puis on l'oublie.

Comme on travaille fort, on aime à y jouir de la vie. Le Biannois est badaud, friand de plaisirs. Peut-être n'est-ce pas un hasard si la corporation suisse des propriétaires d'attractions foraines est entre les mains de Biannois et si la seule manifestation traditionnelle qui renaît chaque fois de ses cendres est le Carnaval.

* * *

Avec ses 45,000 âmes, Bienne est la neuvième ville de la Suisse. Si l'on considère les 15,000 Romands qui l'habitent, c'est la sixième ville de la partie française du pays ; elle vient après Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Neuchâtel et avant Vevey, Le Locle, Yverdon.

Tandis que Zurich, qui est l'une des villes du pays qui a connu le plus prodigieux développement en cent ans, s'est agrandie huit fois de 1845 à 1945, Bienne s'est agrandie 12 à 13 fois.

C'est la ville qui, proportionnellement, compte, avec ses 18,614 salariés, dont 1255 femmes, le plus grand nombre d'ouvriers du pays. C'est dire que Bienne est très vulnérable aux crises économiques. Alors qu'en 1928, tout le monde y travaillait, trois ans après, on y dénombrait 5000 chômeurs. Aussi voit-on le produit de l'impôt sur le revenu passer de 1,614,000 francs en 1934 à 3,834,000 francs en 1944, par exemple. Et les œuvres sociales, qui dépensaient 3,671,000 francs en 1934 n'en dépensent plus que 2,577,000 en 1944. On pourrait citer cent chiffres qui illustrent quelle perturbation les fluctuations économiques produisent dans une ville essentiellement industrielle.

Le bilinguisme est une force. Nous avons dit pourquoi. Mais il est aussi une faiblesse. C'est une profonde erreur de s'imaginer que les Biannois parlent « indistinctement » le français et l'allemand. Des milliers d'habitants ne connaissent que leur langue maternelle. Peut-être en est-il qui possèdent des rudiments de la langue qui n'est pas la leur ; mais, ces notions sont si vagues, qu'elles leur interdisent tout contact suivi avec l'autre partie de la population. Et, de ce fait, de trop nombreux citoyens — les Romands surtout, — parce qu'ils sont les moins nombreux et que, par conséquent, l'allemand domine partout — ne s'intéressent que très sporadiquement à la chose publique et s'excluent de tous ces milieux dirigeants où, pour travailler avec efficacité, il faut être un honnête bilingue.

Le bilinguisme prive la ville d'une âme. S'il y a un esprit biennais, il n'y a pas d'âme dans la cité. La présence des deux langues n'est d'ailleurs pas seule en cause ; la ville grandit trop rapidement et elle n'a pas la possibilité d'assimiler les nouveaux venus qui sont trop nombreux et qui, longtemps, demeurent étrangers aux choses de la cité.

Dans ses années de croissance aussi, on s'est fort peu inquiété d'architecture. On a logé les immigrés dans des immeubles bâtis en série, par des entrepreneurs qui n'avaient qu'une préoccupation : gagner de l'argent et pour qui les problèmes d'art n'existaient pas. Chacun apportant son style, surtout son absence de style, tout a été laissé à l'improvisation. Et ses laideurs n'ont pas contribué à donner une âme, cette âme qu'ont les pierres et qui confère tant d'attrait à nos villes jurassiennes.

* * *

Pendant cent ans, la ville a poussé sans mesure, sans limite. Sa seule préoccupation a été de grandir.

Au seuil du deuxième siècle de Biel-Bienne, peut-être convient-il de nous arrêter et de nous demander ce que doit être notre avenir. Les idées mènent le monde. Une ville, un village, une contrée, eux aussi, doivent avoir leur doctrine, leur devise, dont non seulement les autorités soient conscientes, mais, encore chaque citoyen.

Qu'est-ce qu'une ville, une contrée idéales, du point de vue économique ?

La Suisse tire sa richesse de ses industries d'exportation, du tourisme, de la location de ses capitaux à l'étranger. On peut adapter cette formule à une ville ou à un village ou à une contrée.

La ville idéale devrait posséder des industries qui travaillent avant tout pour le reste du pays et pour l'étranger. Mais, encore faut-il que ces industries « payent », comme on dit.¹

En outre, comme la crise sévit rarement en même temps et surtout avec la même intensité dans toutes les industries de tous les pays, une ville, une contrée devraient veiller que les industries qu'elles abritent appartiennent à des branches de l'activité humaine parentes, soit, mais en tous cas différentes.

Les marchés devraient également être bien répartis en Suisse et à travers le monde ; ainsi, les travailleurs ne seraient pas tous touchés en même temps.

¹ Peut-être convient-il d'insister, ici, sur quelques notions économiques et particulièrement sur celle-ci : il n'y a pas de bonne ou mauvaise industrie (j'en accepte ce que l'on nomme communément dans le peuple « les sales boîtes », c'est-à-dire les entreprises dirigées par des êtres associaux, antisociaux ou incapables) ; il n'y a que des industries qui conviennent ou ne conviennent pas à telle région ou à tel niveau social. On ne doit pas loger une cordonnerie dans une rue passante ou le mètre carré vaut 200 francs ; elle se ruinerait. Telle industrie qui emploie, avant tout, une main-d'œuvre non qualifiée ou qui peut s'exercer à domicile, peut être une source de bien-être pour telle région rurale au sol pauvre, où la vie est bon marché, et où chacun a son petit train de campagne ; à condition, toutefois, qu'elle ne profite pas de sa situation pour compresser les salaires (on a connu, autrefois, ce phénomène dans le Jura et ailleurs), qu'elle n'exploite pas la main-d'œuvre vilement. Cette même industrie produira de la misère, du mécontentement et constituera une charge pour l'assistance publique dans telle région citadine ou le standing de vie est élevé.

Il suffit de parcourir les localités florissantes de la périphérie de Bienne où, dans presque chaque maison — on pourrait dire villa — un homme, une femme vont travailler en ville, souvent comme simple manœuvre, car ils n'ont fait aucun apprentissage, pour constater combien heureusement peuvent se marier le petit domaine campagnard et le travail à l'usine et quel apport de gain substantiel, telle industrie qui, en ville, passe pour payer des salaires insuffisants, peut valoir au village.

Il convient de tenir compte encore de ce phénomène économique : les industries qui exigent une main-d'œuvre qualifiée s'installent de préférence dans les centres, Bienne, Tavannes, St-Imier, Moutier, Delémont, Tramelan, Porrentruy, où elles ont un choix de personnel plus grand qu'ailleurs où elles ont des spécialistes sous la main, où elles bénéficient de meilleures communications que dans les régions isolées. Les ouvriers qualifiés de leur côté, sont attirés vers les villes, en raison des possibilités nombreuses qui s'offrent à eux, en raison aussi des écoles qui ouvrent à leurs enfants des carrières variées. Et je ne parlerai pas des loisirs, ni même des institutions sociales qu'offre la cité.

Une seconde source de prospérité pour une ville ou une région réside dans le commerce local, né du tourisme ou des achats faits par les gens du voisinage.

L'établissement, dans la localité, de capitalistes, de petits rentiers, de retraités, fonctionnaires du canton ou de la Confédération, l'établissement de bureaux, d'ateliers fédéraux ou cantonaux, — publics ou privés — sont, eux aussi, un élément de prospérité. En revanche, le commerce que font, entre eux, les gens d'une même contrée n'est qu'un service d'échange, un déplacement de capitaux à l'intérieur d'une même communauté.

* * *

La devise de Bienne doit être celle-ci : qualité d'abord. Si nous voulons grandir, que ce ne soit plus à n'importe quel prix. Nous devrions être plus fiers de notre niveau social que de notre grandeur.

Quelles sont, à Bienne, les industries qui occupent plus de 500 personnes ? L'horlogerie occupe 5087 personnes, dont 2605 femmes ; l'industrie des machines occupe 1696 personnes, dont 119 femmes seulement. On compte 1568 hommes dans la construction ; 1352 dans la métallurgie. Les arts graphiques occupent 537 personnes, dont 161 femmes. Le commerce de gros occupe 623 personnes, dont 96 femmes.

L'alimentation avec 679 personnes (236 femmes), le commerce de détail avec 1921 personnes (1078 femmes), les hôtels et pensions avec 1019 personnes (679 femmes), les transports et P.T.T. avec 1104 personnes (76 femmes) sont des services locaux ou régionaux, en grande partie.

Bienne n'a pas d'industrie alimentaire proprement dite, ni d'industrie de la boisson, ni d'industrie chimique — sauf la fabrique de savon qui occupe 77 hommes et 32 femmes — ni d'industrie de la graisse, ni d'industrie textile — sauf une fabrique de bas qui occupe 49 personnes, dont 33 femmes. Ainsi, à Berne, les fabriques de produits alimentaires occupent 479 hommes et 487 femmes, à Zurich 942 hommes et 238 femmes, à Bâle 1260 hommes et 487 femmes. L'industrie chimique occupe 5662 hommes et 1352 femmes, à Bâle ; 678 hommes et 330 femmes, à Zurich ; 302 hommes et 200 femmes, à Berne.

En consultant les résultats du recensement des entreprises fait en 1939, et dont je tire les chiffres ci-dessus, on constate, par exemple, que Bienne ne compte que 15 entreprises faisant le commerce de la montre et du bijou et n'occupe que 45 personnes, dont 8 femmes. Tandis que La Chaux-de-Fonds, avec à peu près le même nombre d'ouvriers, a 28 entreprises (152 hommes, 28 femmes) qui font le commerce de l'horlogerie et de la bijouterie. Soulignons encore que La Chaux-de-Fonds, qui compte 5100 personnes travaillant dans l'horlogerie, n'occupe que 1985 femmes, donc 700 de moins que Bienne.

En résumé, il convient de ne pas attirer, sans restriction, n'importe quelle industrie dans une ville ou une région, mais d'obéir à deux principes : y introduire des industries qui paient, y introduire des industries qui n'y existent pas encore. Le corollaire de ce principe est vrai : ne pas retenir, à tout prix, des industries qui sont des sources de misère, ne pas chercher à tout prix à se spécialiser dans telle ou telle industrie.¹

Nos efforts, à Bienne, doivent tendre à rétablir un équilibre entre l'industrie horlogère aux fluctuations inquiétantes et les autres industries. Les industries chimiques, alimentaires, les arts graphiques et quelques autres travaillent plus régulièrement que les industries d'exportation. Les industries qui emploient des hommes sont, en général, plus rémunératrices que les autres.

Nous devrions veiller, aussi, que la classe moyenne, les retraités, les petits rentiers ne quittent pas la ville, que des bureaux d'entreprises bernoises ou suisses — assurance, institutions — viennent se fixer à Bienne. Cinq, dix personnes, touchant de bons salaires, sont un enrichissement pour une localité.

Bienne devrait travailler aussi à étendre ce qu'on appelle la « zone commerciale » et, grâce à une propagande touristique bien comprise, elle pourrait devenir de plus en plus un but d'excursion.

Mais notre ville ne doit pas pratiquer pour autant une politique d'accaparement, de surenchère au détriment du pays. C'est sans esprit d'égoïsme, loyalement, avec un fair play, une largeur de vue qui la classent qu'elle doit lutter pour son destin. Par rapport au Jura ou au Seeland, notre ville doit comprendre cette grande leçon de sagesse et d'économie : la prospérité des uns dépend de la prospérité des autres. *Un Jura prospère, un Jura au travail, un Jura populeux, un Seeland prospère, un Seeland au travail, c'est une ville de Bienne prospère.* On l'a vu au cours de cette guerre : quand la campagne tire un bon gain de son tra-

¹ Il serait également souhaitable que les chefs des entreprises qui emploient une main-d'œuvre bon marché soient conscients du rôle social qu'ils ont à jouer et refusent d'engager celui et celle dont on peut prévoir d'avance qu'ils ne pourront subsister avec un salaire de manœuvre. D'autre part, selon les lois d'un urbanisme bien compris, on devrait pouvoir exiger de celui qui vient s'installer dans une localité qu'il prouve qu'il gagnera un salaire minimum et qu'il n'ira pas grossir les rangs du prolétariat.

Franchissons un pas de plus. Il faut doter les alentours des villes, dans un rayon de 10 kilomètres au moins, d'un réseau de communications de premier ordre, afin que les villageois, ouvriers, écoliers, ménagères, bénéficiant de tarifs très réduits, puissent sans inconveniant, demeurer dans leur village dont ils sont un élément de prospérité.

vail, elle apporte du travail à la ville. Tandis qu'un Jura, un Seeland qui se dépeuplent, déversent une partie de leur misère sur Bienne.

Nous devrions étudier, avec beaucoup de minutie, la politique de concentration — dans laquelle nous ne sommes pour rien et qui n'a pas dépendu de nous, — mais dont nous avons profité. Le Jura ne peut vivre de l'agriculture seulement. Il lui faut des industries, comme il faut à l'Oberland, son hôtellerie et ses industries. Loin de les lui envier, Bienne doit l'aider à les conserver et l'aider à en planter d'autres. Je pense au travail à domicile, qu'il faut envisager sous un autre angle que celui sous lequel on l'envisage parfois ; je pense à ces fabriques de fournitures, qui n'exigent pas, dans certains cas, une main-d'œuvre spécialisée.

Bienné et le Jura — c'est vrai aussi pour Bienné et le Seeland — doivent pratiquer une politique de collaboration active et comprendre qu'ils forment un tout économique.

Par de-là les intérêts particuliers des uns et des autres, il y a l'intérêt général, qui devrait unir nos efforts pour construire une œuvre commune.

Bienné, septembre 1946.

RENÉ FELL

La villa romaine de Granges

Introduction

Il y a plus d'une centaine d'années déjà que le professeur François-Joseph Hugi avait constaté l'existence d'une construction romaine au sud du village de Granges. Et même les plans cadastraux de l'année 1870 mentionnaient ce singulier bâtiment !

En 1911, à l'occasion d'un cours de répétition, un groupe de soldats soleurois creuse une tranchée à cet endroit dans laquelle apparaissent bientôt des murs romains. L'archéologue cantonal, le professeur Eugène Tatarinoff, profite de cette découverte pour sonder le terrain. Il publie le résultat de sa fouille dans les journaux locaux, sans se prononcer toutefois sur le caractère de la trouvaille.

La fouille de 1940/1941

Le 1^{er} mars 1940, le président de la Société suisse de préhistoire était invité par la Société du Musée de Granges à visiter le lieu-dit « Eichholz ». Le Dr Rodolphe Laur-Belart constatait, à parcourir ces champs, la présence d'une grande construction